



# Heureuse année 2011

Inf@rmations  
municipales

▲ JANVIER  
2011

63

**BILAN  
MI-MANDAT**



**Saint-Léger**  
sous-Cholet





# St-Léger sous Cholet



Equilibre et Qualité de vie



MAIRIE - Rue des Mauges  
49280 ST LEGER SOUS CHOLET  
Tél. 02 41 56 23 23 Fax. 02 41 56 26 61  
Email : saint.leger.sous.cholet@wanadoo.fr  
Site : www.saintlegersouscholet.fr

## ▲ Horaires d'ouverture

Lundi 15h-18h  
Mardi, Mercredi  
et Vendredi 9h-12h 15h-18h  
Jeudi 9h-12h30  
Samedi 9h-12h

## SOMMAIRE

▲ Editorial .....	3
<b>Commune</b>	
▲ L'équipe municipale .....	4
▲ Les services municipaux .....	5
<b>Réalisations</b>	
▲ Cadre de vie .....	6
▲ Vie sociale .....	7-8
▲ Vie associative .....	9-10
▲ Développement durable .....	11-12
▲ Vie économique .....	13-14
▲ Communication .....	15-16
▲ Dossiers en cours .....	19-21
▲ Infos diverses .....	22
▲ Histoire .....	23-24



Textes conçus  
par les Commissions,  
services municipaux et  
associations communales.

Composition & Impression :  
ICI-Farré, Cholet  
Dépôt légal :  
1<sup>er</sup> trimestre 2011 - N° 312



# Editorial



Bientôt trois ans que le mandat a commencé, je profite de ce bulletin municipal pour faire avec vous un bilan de notre action dans le prolongement de la réunion publique du 7 octobre dernier. Vous aviez été extrêmement nombreux à vous intéresser aux réalisations de la Communauté d'Agglomération et à celles de l'équipe municipale depuis mars 2008.

Il y avait une grande cohérence à faire cette réunion ensemble tant nous travaillons avec l'agglomération dans un esprit de partenariat et d'échange.

Le chantier de la rue des Mauges qui débutera dans le courant de l'année en sera le meilleur exemple. Un coût total de 1 200 000 €, 150 000 € pour le SIEML Syndicat d'Electricité, 500 000 € pour la CAC et 550 000 € pour la commune de Saint Léger sous Cholet.

Comme vous pourrez le constater à la lecture de ce bulletin, nous avons mené à bien de nombreux projets importants : La Maison de l'Enfance, le PAVE Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des aménagements des Espaces publics, ou encore le Plan Local d'Urbanisme qui est en phase terminale.

En dehors de la rue des Mauges, les grands dossiers de la seconde partie du mandat seront la poursuite du développement de la ZAC du Martineau 2ème et 3ème tranches avec à chaque fois la construction de nouveaux locaux indispensables pour garder nos jeunes ou pour accueillir de nouvelles familles et bien sur l'aménagement de la zone de la Prairie le long de l'allée des bois et des bassins tampons, avec deux petites zones d'habitat, la future salle des fêtes et la création d'un passage à l'arrière de la Gare du Petit Anjou, mettant en valeur le quai et permettant aussi l'accès à une parcelle privée.

Avec l'agglomération nous avons réceptionné la nouvelle Station d'Épuration, elle sera inaugurée le vendredi 28 janvier, vous êtes invités à la visiter le samedi 29 janvier puisqu'elle sera ouverte à tous ce jour là de 9h30 à 12h30. L'agglomération a aussi réalisé en début de mandat 2 bassins tampons dans la zone de la Prairie. Il est aussi prévu en 2012, la livraison d'un foyer d'animation pour personnes âgées financé par la CAC et la commune sur le site de la mairie en complément des 15 logements locatifs dédiés aux seniors (10 existants et 5 nouveaux construits par Sèvre Loire Habitat à partir de 2011). Ce foyer deviendra pour nous un véritable « Pôle Seniors » où nous retrouverons un certain nombre d'activités à destination de nos aînés.

Avec le Département de Maine et Loire, la réalisation du contournement nord de la commune entre l'échangeur de la Poissardière et la Rivière sur la RD15 est programmée pour 2012.

Je profite de ce début d'année pour remercier pour leur investissement au service des saint-légeois, l'ensemble des élus et des services municipaux. Notons enfin la livraison dans vos boîtes aux lettres de la deuxième édition du Guide des Associations.

En 2010, les chiffres du chômage à Saint Léger se sont détériorés pour la deuxième année consécutive passant de 79 demandeurs d'emploi en début d'année à 95 en décembre 2010. Une nouvelle hausse de 20,3% qui vient s'ajouter à celle de 19,7% déjà constatée en 2009. En ce début d'année mes pensées se tournent naturellement vers eux et leurs familles. Que 2011 leur permette de retrouver rapidement une activité professionnelle.

Qu'il me soit permis de vous présenter, de ma part, mais aussi de la part de toute l'équipe municipale, nos vœux de santé et de bonheur, pour vous-même, vos familles et tous ceux qui vous sont proches.

Le Maire,  
Jean-Paul OLIVARES





# Commune

## L'ÉQUIPE MUNICIPALE

Sur proposition de M. le Maire, une réorganisation de l'équipe municipale élue en mars 2008, a été approuvée par le Conseil municipal en novembre dernier.

Le poste d'adjoint, laissé vacant par M. François PESNEAU, démissionnaire en Mai 2010, a été attribué à M. Camille OGER, précédemment Conseiller municipal délégué au Bulletin municipal.

Mme CEUS et M. TIGNON, ont reçu, quant à eux, chacun une délégation.

### ▷ LES élus

Jean-Paul OLIVARES, Maire,

#### Les Adjoint :

- Jean-Claude SORIN, *au Cadre de Vie*
- Corinne DROUET, *à la Vie Sociale*
- Jean-Pierre JOSELON, *à la Vie Associative*
- Maurice POTIRON, *au Développement Durable,*
- Christian USUREAU, *à la Communication,*
- Camille OGER, *à la Vie Culturelle*

#### Les Conseillers municipaux :

- Véronique GOURDON
- Olivier BACLE
- Bernard AUDUSSEAU
- Marie-Françoise CEUS, *déléguée à l'Enfance*
- Chantal RIPOCHE
- Roger MARCHAND
- Rachel SCELO
- Caroline TILLIETTE
- Maryvonne AUBRY
- Odile MAQUAIRE
- Madeleine GUEDON
- Gilbert PETITEAU
- Magalie TIGNON, *déléguée au Conseil Municipal d'Enfants*
- Jean-Robert TIGNON, *délégué à l'Agriculture*
- Marie-Juliette TANGUY





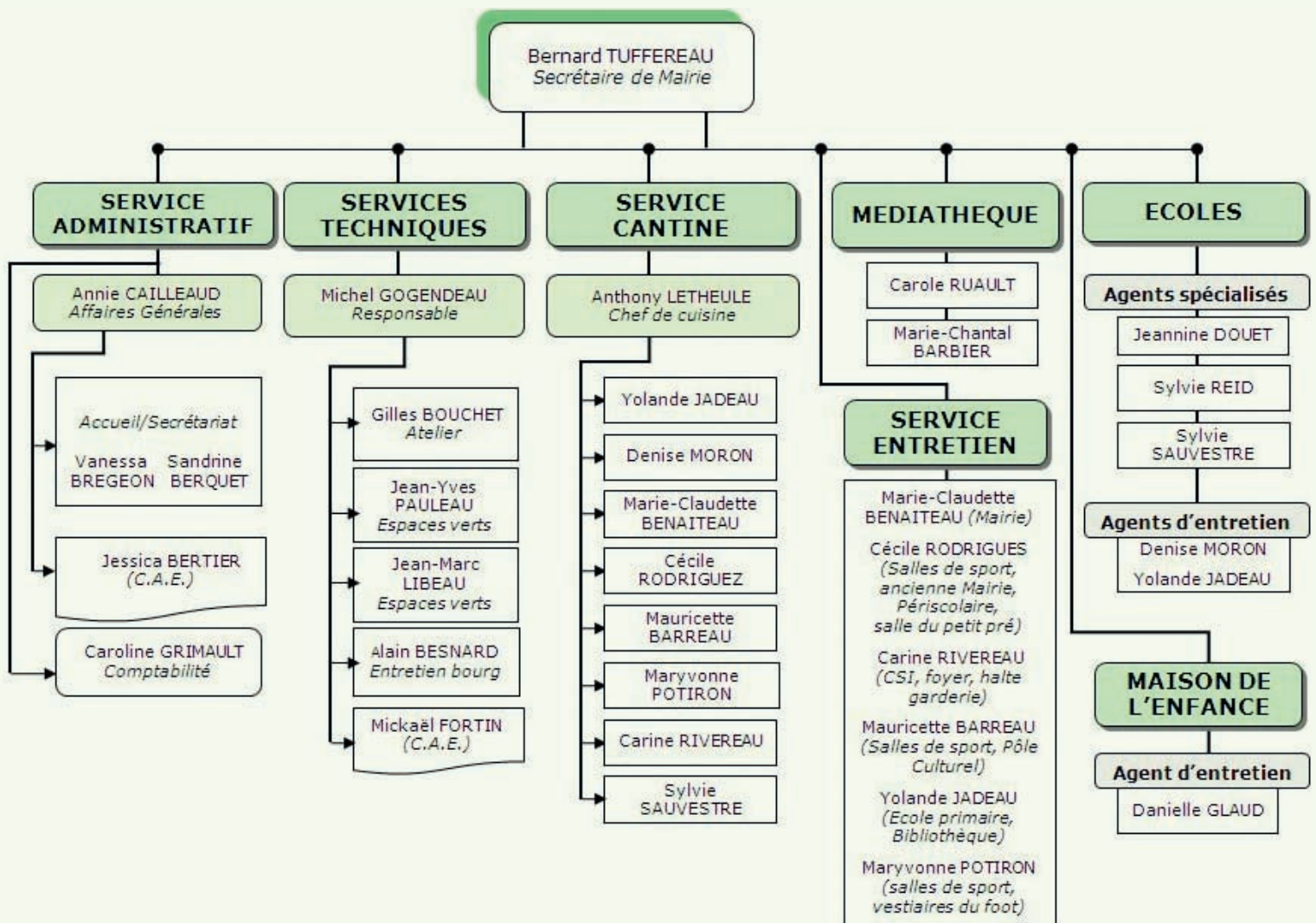


# Commune

## LES SERVICES MUNICIPAUX

### ▷ LE personnel

Voici présentés, l'organigramme et la répartition des postes de chacun des membres du personnel.



Depuis 2008, trois agents ont fait valoir leur droit à la retraite : Yves LEFORT (services techniques), Martine SORIN et Françoise MARTIN (services administratifs). Brigitte VENIAT vient quant à elle, de quitter le service Cantine/Entretien, pour rejoindre les services de la C.A.C.

Ces différents agents ont tous été remplacés : respectivement par Jean-Yves PAULEAU, Vanessa BREGEON, Sandrine BERQUET et Carine RIVEREAU. Sylvie SAUVESTRE, employée précédemment dans le cadre d'un CDD auprès des services Cantine et Ecole, a été recrutée en qualité d'agent spécialisé des écoles maternelles au 1<sup>er</sup> septembre 2010.





# Réalisations

## CADRE DE VIE, c'est l'urbanisme, les voies et réseaux, l'environnement, le Patrimoine

### ► LES travaux de bâtiments

#### 2008

- Travaux rue de la Vendée : 25 358 €
- Changement des verrières des 2 atriums du groupe scolaire public : 20 556 €
- Réparation des vitraux de l'église : 4 761 €

#### 2009

- Abaissement du plafond et peinture du restaurant scolaire : 7 780 €
- Protection des vitraux de l'église : 8 346 €
- Carrelage des vestiaires des salles de sport : 3 528 €
- Réfection du bandeau du groupe scolaire public : 30 020 €
- Mairie : isolation de 2 bureaux et modification de la porte de la salle du Conseil municipal : 7 398 €

#### 2010

- Travaux sur toiture des salles de sport : 1 196 €
- Réfection du passage entre Foyer et salles de sport : 14 206 €
- Réalisation d'un préau de stockage aux ateliers municipaux : 20 881 €

D'autre part, il est réalisé chaque année, environ 50 000 € de travaux de voirie (réfection de chaussée, trottoirs...)

### ► C'est aussi LE suivi des travaux réalisés par :

- **Le Conseil Général** pour la 2X2 voies de la route St-Léger/Beaupréau et le renforcement de la voie communale n° 2, route de la vacherie avec la création d'un rond-point en sortie de la commune vers St-Macaire en Mauges.
- **La Communauté d'Agglomération du Choletais** dans le cadre de la réalisation de 2 bassins tampon, zone de la Prairie (zone entre l'allée des bois et la rue de la Vendée) ainsi que la construction d'une nouvelle station d'épuration, route du May sur Evre.







# Réalisations

**VIE SOCIALE,**  
c'est la Maison de l'Enfance,  
les logements locatifs, le restaurant  
scolaire, les personnes âgées,  
le C.C.A.S., le Centre Social



## ▷ LA Maison de l'Enfance

- Structure communale gérée par l'AELA (Association Enfance Loisirs et Animation)
- Activités : matinées récréatives, éveil corporel, périscolaire, accueil de loisirs, multi-accueil (halte garderie, crèche)
- Subvention communale de fonctionnement de 112 000€ (au titre de l'année 2009 + 7 600€ au CSI pour soutien administratif et coordination) aidé par la CAF à travers le CEJ
- Participation communale aux C.A., comité de pilotage et d'attribution de places crèches

## ▷ LES pavillons locatifs :

Avec les 9 maisons de la ZAC du Martineau, inaugurées le 6 décembre dernier, c'est un parc de 83 logements qui permet de répondre aux différentes attentes des habitants et accueillir une population diversifiée : des jeunes souhaitant s'installer dans un premier logement, des « seniors » désirant des logements plus petits et adaptés, de nouveaux ménages à la recherche d'une commune au cadre de vie agréable et dotée de nombreux services et équipements. La commission participe à la sélection des dossiers de demandes qui sont ensuite étudiés par Sèvre Loire Habitat



Depuis 1977, 83 logements ont été construits :

- 73 sont propriété de Sèvre Loire Habitat
- 10 sont propriété communale

La gestion de l'ensemble, est assurée par S.L.H.

De nouvelles opérations sont prévues dans les tranches 2 et 3 de la ZAC du MARTINEAU.





# Réalisations

## ▷ LE Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.)

- Ses missions :
  - l'instruction des demandes d'aide sociale
  - action sociale de prévention et de développement social
  - coordination des activités d'entraide de la Commune
- Participe au règlement de l'accueil de loisirs pour les bas coefficients sociaux.

## ▷ LE restaurant scolaire

Il y est servi environ 23.000 repas dans l'année. Il faut savoir que la commune participe pour plus de la moitié au coût d'un repas (6,37 € prix de revient d'un repas), facturé aux familles, 3,15 €.

En 2010, de gros frais ont été engagés : en plus de la réfection du plafond de la salle de restauration, nous avons remplacé la chambre froide par 3 armoires réfrigérantes pour le stockage des produits et acheté une cellule de refroidissement pour le travail en cuisine.

Quelques produits bio sont régulièrement introduits et chaque trimestre, il est proposé un menu à thème.

Il existe une commission extra municipale regroupant la commission sociale, les directeurs des Ecoles, les associations de parents d'élèves et le personnel de cantine. Celle-ci organise entre autres, les portes ouvertes qui ont lieu tous les 2 ans. Elle aura lieu cette année en septembre, après la rentrée scolaire







# Réalisations

**VIE ASSOCIATIVE**, c'est le soutien aux associations, les subventions exceptionnelles, la gestion des salles communales (système Blue Chip, état des lieux), les éducateurs sportifs, les défibrillateurs

## ▷ LE tissu associatif

Ce sont 34 associations et plus de 1 400 adhérents répartis au sein de :

- 15 Associations Sportives et de Loisirs
- 10 Associations Socio Culturelles
- 9 Associations diverses

pour lesquelles, l'ensemble des activités et coordonnées peuvent être consultées dans le GUIDE DES ASSOCIATIONS.

Ce manuel a été créé en 2009. L'édition 2011/2012, entièrement financée par les annonceurs, sera prochainement distribuée dans chaque foyer St-légeois.



## ▷ LES subventions exceptionnelles

- Financement des éducateurs sportifs (2 500 €) et enveloppe formation (500 €)
- Jeux Mondiaux d'hiver et d'été - Soutien financier communal de :
  - 150 € pour Albert REGLEY (Chine : 2007)
  - 200 € pour Emilie DUVEAU (USA : 2009)
- ¼ Finales Coupes de l'Anjou de Basket en Juin 2009 (500 €)
- Cross des Mauges en Mars 2010 (500 €)

## ▷ LES équipements sportifs et culturels :

- Football : - 2 terrains en herbe
  - Vestiaires
  - Foyer
- Local pétanque
- Salles de sports
- Salle de tennis de table
- Court extérieur de tennis
- Terrain extérieur de basket
- Cyclisme : - Siège des 2 associations
  - Local rangement
- Pôle Culturel
- Local Comité des Fêtes
- Salle du Petit Pré
- Foyer Municipal
- Ancienne gare







# Réalisations

## ▷ **LE système d'accès Blue Chip**

Le programme a été lancé en 2004.  
Ce système d'accès est désormais installé sur tous les locaux communaux.  
Au total : 214 clés distribuées et 43 canons installés depuis 2004.



## ▷ **LA réunion des plannings**

Chaque année, en Juin, la Municipalité organise une réunion des plannings des salles avec les associations.

## ▷ **LA mise en place d'une procédure pour l'état des lieux**

Depuis septembre 2009, la commune a mis en place un état des lieux pour toutes les manifestations organisées dans les salles communales par des particuliers ou des Associations. Cet état des lieux est assuré par un employé des services techniques municipaux.

## ▷ **LES défibrillateurs**

Le Conseil Général du Maine et Loire a entériné un plan d'action qui consiste, entre autres, à doter chaque commune du département d'un appareil de défibrillation. Celui-ci est installé en façade de la Mairie.  
L'équipe municipale a fait le choix d'acquérir un deuxième défibrillateur installé en façade du complexe sportif.







# Réalisations

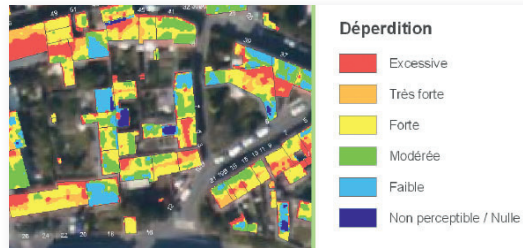
**DÉVELOPPEMENT DURABLE,**  
c'est la préservation de l'environnement  
et de la ressource en eau, l'économie d'énergie,  
la gestion des déchets, la relation avec l'agriculture,  
la proposition d'actions nouvelles

## ▷ LA préservation de l'espace et de la ressource en eau

- Mise en place d'un plan de désherbage :  
réduction des pesticides
- Entretien des ruisseaux avec le SMIBE
- Maintien du potentiel végétal
- Création d'un sentier pédestre
- Aménagement du site de la Bâtisse  
et de la zone de la prairie
- Sensibilisation du public



## ▷ LES économies d'énergie



- Diagnostic énergétique des bâtiments communaux
- Programme de travaux : isolation, ventilation, pose de minuteurs, de détecteurs de présence
- Éclairage public : ampoules basse consommation et réduction de l'amplitude d'éclairage
- Chauffage école : chaudière à condensation

**Restitution thermographique réalisée par la  
Communauté d'Agglomération du Choletais, les 30  
septembre,  
1 et 2 octobre 2010 en Mairie, qui a permis  
aux St-Légeois de s'informer sur les déperditions  
énergétiques de leur habitation.**

## ▷ LA production d'énergie renouvelable

- Membranes photovoltaïques
- Chauffage en aérothermie sur la Maison de l'Enfance







# Réalisations

## ▷ LA gestion des déchets

- Tri sélectif à la cuisine de la cantine

## ▷ LA relation avec l'Agriculture

Participation à la commission agricole CAC

- Cartographie,
- Renouvellement des exploitations
- Diagnostic des zones humides et des haies
- Suivi des travaux connexes au remembrement
- Rencontre et visite individuelle des exploitations

### L'agriculture à St Léger :

- 14 exploitations
- 24 exploitants
- 882 ha de surface agricole totale
- 62 ha de surface moyenne

## ▷ LES autres actions

- Un repas bio à la cantine et circuits courts favorisés
- Travailler avec les entreprises d'insertion : l'Éclaircie







# Réalisations

## INTERCOMMUNALITE – VIE ECONOMIQUE, c'est le lien avec les entreprises locales, le suivi des Commissions de la Communauté d'Agglomération

### ▷ **Entreprises, activités, commerces créés sur la Commune depuis mars 2008 :**

Station de lavage «**Le Vallet de Trèfle**»  
2 rue de l'Hermitage  
Tél. 02.41.56.07.09

**GOISNARD Plomberie Services (G.P.S.)**  
Gilles GOISNARD  
9 impasse de la Croix  
Tél. 09.77.92.41.43

**Thésis entreprise (maintenance  
électricité, climatisation, chauffage ...)**  
M. VIVIER  
6 rue de l'Hermitage  
02.41.58.59.84

**Fleuriste «Rio Del Flor»**  
2 rue d'Anjou  
Tél 09.81.94.07.85

**Boulangerie Pâtisserie Chocolaterie  
« Tradition »**  
Etienne et Laurence JOUSSET  
27 rue de la Vendée  
Tél. 02.41.58.99.64

**Supérette Sitis**  
M. FROTEAU  
5 rue d'Anjou  
Tél. 02.41.46.37.43

**Prestataire de services de pressage,  
imprimerie, infographie, CD / DVD &  
Vinyles**  
Siège social : les Guignardières  
Agence commerciale : Mortagne/ Sèvre  
Tél. 02.51.65.38.84

### ▷ **Marché du Vendredi matin, place de la Poste :**

**Coccimarket :**  
BRISSARD Lucienne

**Autour du coquillage :**  
CHARBONNEAU Thierry

**Rôtissier :**  
PASQUIER Jean-Claude

**Fleur des Mauges :**  
BARBEAU Anne-Sophie

**Mercredi soir**  
Galettes et crêpes fraîches :  
Patrick DALIBARD

**Jeudi soir**  
Pizza Mauges : Eric LEVEQUE

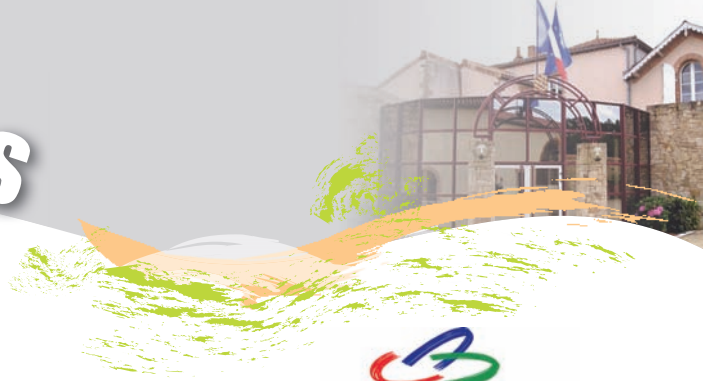
**Dimanche matin**  
Ostréiculteur : Yoann VALZOLGHER







# Réalisations



**Le Choletais**  
L'audace pour réussir

## REPRESENTATIONS AUPRES DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU CHOLETAIS



**Jean-Paul OLIVARES :**

Commission Coordination Générale  
Commission Finances  
Commission Administration Générale  
Transports Publics Choletais



**Maurice POTIRON :**

Commission Environnement  
S.M.I.B.E. (Syndicat Mixte  
du Bassin de l'Evre)  
S.A.F.E.R. (Société d'Aménagement  
Foncier et d'Etablissement Rural)



**Maryvonne AUBRY :**

Office de tourisme



**Jean-Claude SORIN :**

Commission Développement Economique  
Commission Equipement Communautaire  
S.I.E.M.L. (Syndicat Intercommunal  
d'Energie de Maine et Loire)



**Christian USUREAU :**

Groupe Communication relations  
internationales  
CA Synergie Hebdo  
Agence pour la Promotion du Choletais  
S.M.A.E.P. des Eaux de Loire (Syndicat  
Mixte d'Alimentation en Eau Potable)



**Jean-Robert TIGNON :**

Groupe Agriculture  
Comité Régional de Développement  
Agricole des Mauges  
S.A.G.E. (Schéma d'Aménagement  
et de Gestion des Eaux)



**Corinne DROUET :**

Commission Solidarité et Proximité  
Mission Locale du Choletais  
Centre Social Intercommunal OCSigène  
Comité de Pilotage « Contrat Enfance  
Jeunesse »



**Camille OGER :**

Commission pour l'accessibilité aux  
personnes handicapées



**Roger MARCHAND :**

Groupe Transport  
S.M.A.E.P. des Eaux de Loire  
(Syndicat Mixte d'Alimentation  
en Eau Potable)



**Jean-Pierre JOSELON :**

Commission Aménagement de l'Espace  
Cholet Sports Loisirs



**Bernard AUDUSSEAU :**

Groupe de travail pour la réalisation  
de topoguides pour les sentiers  
de randonnée



**Marie-Juliette TANGUY :**

Comité de pilotage CECS  
(du Contrat Urbain de Cohésion Sociale)  
Conseil intercommunal de Sécurité  
et de Prévention de la Délinquance





# Réalisations

## COMMUNICATION,

c'est l'information et le bulletin municipal, le Conseil Municipal d'Enfants, le site internet, les actions conduites avec les écoles publiques et l'école privée.

### ▷ LE bulletin municipal

4 éditions par an : Janvier avec les vœux du Maire et les actions Municipales, Mai consacré au Budget communal, Juillet et Novembre, numéros ouverts aux associations communales.

La Commission a également élaboré, en partenariat avec la Poste, le «Prêt à poster», enveloppes à effigie, représentant des vues de la Commune de ST LEGER.







# Réalisations

## ► LE Conseil Municipal d'Enfants (C.M.E.)

### LES réalisations

**2008/2009** :

- Jeux à l'étang
- Fête des CM des 2 écoles de St Léger

**2009** :

- Collecte pour Gasma (Burkina Faso)
- Rencontre avec la délégation du Burkina Faso à St Léger
- Distribution de pommes dans les écoles
- Plantation d'arbres dans le quartier du Martineau en collaboration avec la Commission Développement Durable
- Menus à thème à la cantine : marocain
- Rencontre avec le CME du May sur Evre

**2010** :

- Fête champêtre des CM
- Correspondance courrier avec les élèves de Gasma
- Présentation par M. le Maire de son voyage au Burkina Faso
- Menus à thème à la cantine : chinois
- Proposition du nouveau nom du sentier pédestre «le sentier des 3 ruisseaux»
- Abri à vélos de l'école publique

### LES projets en cours

- Nouvel espace de jeux dans le parc de la Mairie
- Abri à vélo pour l'école privée et l'espace jeunes
- Gestes de premiers secours pour les CM des écoles
- Rassemblement des CME de la CAC (Le May, Trémentines, La Tessoualle, CMJ de Cholet)
- Visite à l'Assemblée Nationale

Le 10 décembre dernier ont eu lieu les élections pour renouveler 6 membres du conseil.

Ont été élus :

Pour l'école publique :

**Justine THARREAU, Anne-Sophie BASLÉ,  
Loan BACLE et Enzo MORILLON**

Pour l'école privée : **Maxime FROGER  
et Mathilde DURAND**

## ► LES actions avec les écoles

Chaque année, une journée de l'environnement pour sensibiliser les enfants à la propreté de la Commune, se déroule dans les bois de la cheminée et dans le parc de la Mairie.

Cette journée est clôturée par un petit goûter.

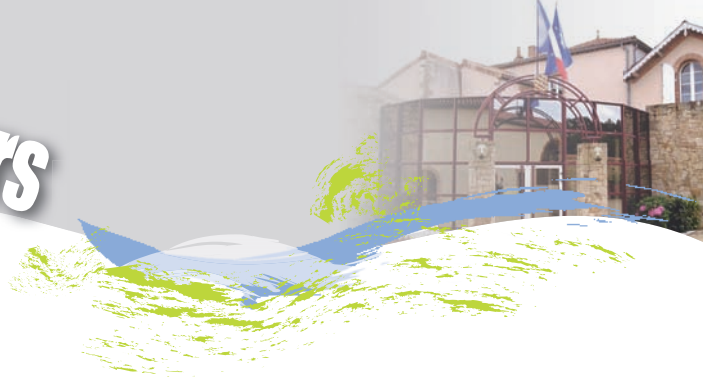
En Septembre 2009, un arbre a été planté dans le parc de la Mairie à l'occasion de la journée mondiale de la paix.







# Dossiers en cours



## ▷ **LE Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)**

C'est en juin 2006, que l'Assemblée municipale, alors en place, a décidé l'élaboration du P.L.U.

Rappel des différentes phases de l'étude :

- 29 Novembre 2007 : réunion avec les Personnes Publiques Associées (PPA)
- 4 Avril 2008 : débat au Conseil Municipal sur les orientations du Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)
- 29 Avril 2008 : réunion publique
- 10 Avril 2009 : adoption du PADD
- 12 Avril 2010 : réunion publique
- 4 Mai 2010 : réunion avec les PPA, examen des documents réglementaires
- 4 Juin 2010 : adoption du PADD modifié par le Conseil Municipal
- Juin à Août 2010 : concertation avec le public (exposition dans le hall de la Mairie)

Suite au « GRENELLE 2 », il y a lieu de prévoir, avant l'arrêt définitif du projet, l'intégration des zones humides

## ▷ **LA zone de la Prairie et LA future salle des fêtes**

Une commission municipale chargée de conduire le projet a été créée.

Le dossier, initialement confié à l'agence CAP URBAIN, est également suivi par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (C.A.U.E.)

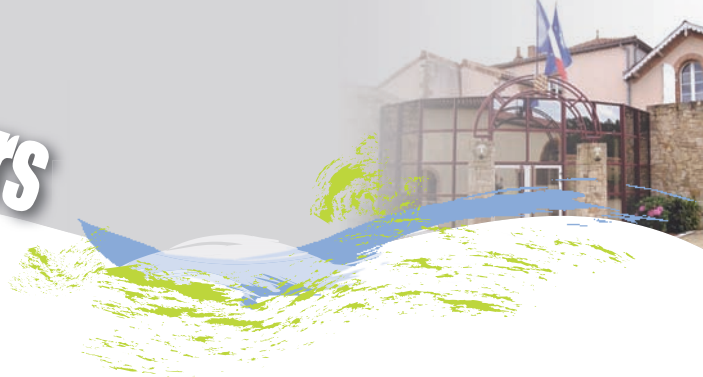
Le plan d'ensemble de la zone est en phase de finalisation et la réflexion se poursuit pour la réalisation de la salle des fêtes.







# Dossiers en cours



## ▷ LE Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des aménagements des Espaces publics (PAVE)

C'est en 2009, que l'action a été engagée.

Pour la voirie, les différentes chaînes de déplacement ont été déterminées permettant ainsi un inventaire des agencements à réaliser et chaque bâtiment communal a été diagnostiqué pour lister les mises aux normes à effectuer.

TABLEAU DIAGNOSTIC - VOIRIE

Chaînes	Cheminevements	Espaces Voirie	Ordre de grandeur du coût (TTC)	Années	Observations
1	ECOLE PRIVEE CANTINE + ECOLE PUBLIQUE	Rue des Dames Rue des Mauges Parking de la Poste Rue de la Vendée	9 000 €	2010-2012	
2	MAISON DE L'ENFANCE ECOLE PUBLIQUE	Rue des Dames Rue des Mauges Rue de la Vendée	6 500 €	2012	
3	EGLISE CIMETIERE	Rue de la Fontaine Parking salle ping-pong Entrée cimetière	8 000 €	2014	Non compris l'aménagement à l'entrée du cimetière
4	ROND-POINT MAISON MEDICALE	Rue de la Vendée	5 000 €	2013	
5	ETANG MAIRIE	Rue de l'Étoile Rue des Mimosas Rue des Aubépines Rue des Mauges	5 800 €	2013	
6	MAIRIE ROND-POINT	Rue des Mauges	7 500 €	2012	Non compris les reprises de trottoirs rue des Mauges

RÉCAPITULATIF CHIFFRÉ - BÂTIMENTS

BATIMENTS	TRAVAUX	COUT ESTIMATIF TTC	ANNEE DE REALISATION
Mairie	Sangle sur porte WC		2010
Pôle culturel	<ul style="list-style-type: none"><li>Dépose de bordures AC1</li><li>Pose de bordures T2 avec 2cm de vue</li><li>Démolition du regard</li><li>Création d'un piège à eau</li><li>Reprise de la voirie</li></ul>	4 500 €	2012
Foyer	<ul style="list-style-type: none"><li>Modification du seuil et changement porte d'entrée</li><li>Réalisation de 2 WC handicapés</li></ul>	3 500 € 60 000 €	2010 2015
Ecole	<ul style="list-style-type: none"><li>Modification de la hauteur du seuil et changement de la porte à l'entrée du primaire</li><li>Idem pour la porte donnant sur la cour</li></ul>	3 500 € 3 500, €	2012 2013
Salles de sport	<ul style="list-style-type: none"><li>Accès par le sas à refaire</li></ul>	1 000 €	2011
Maison de l'Enfance	<ul style="list-style-type: none"><li>Accès côté rue d'Anjou à reprendre</li></ul>	10 000 €	2016
Salle Ping-Pong	<ul style="list-style-type: none"><li>Réaliser une rampe de béton</li></ul>	3 000 €	2014
Foyer du foot	<ul style="list-style-type: none"><li>Faire un prolongement de la rampe avec un palier</li></ul>	3 000 €	2014
Gare du Petit-Anjou	<ul style="list-style-type: none"><li>Faire un prolongement de la rampe existante</li></ul>	1 000 €	2011
WC publics Place de la Poste	<ul style="list-style-type: none"><li>Remplacer la cuvette</li><li>Sangle sur porte</li></ul>	2 000 €	2013
WC publics Parc de la Mairie	<ul style="list-style-type: none"><li>Création d'un WC handicapés dans l'espace actuel</li><li>Ajout d'urinoir</li><li>Sangle sur porte</li></ul>	10 000 €	2014
WC publics Etang	<ul style="list-style-type: none"><li>Création d'une rampe d'accès</li><li>Remplacement de la cuvette</li></ul>	1 000 € 2 000 €	2011

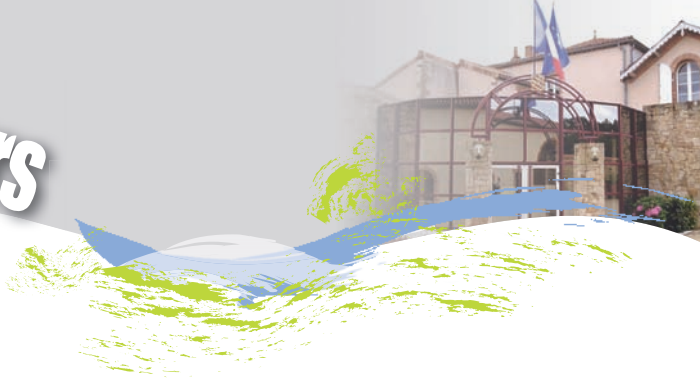
## ▷ LES travaux du conseil Général

Finalisation de l'étude concernant la déviation de St-Léger en venant du May sur Èvre et négociation en 2011 pour l'achat des terrains dans l'emprise de la route





# Dossiers en cours



## ► PROGRAMME D'AMENAGEMENT DE LA RUE DES MAUGES.

Après les différents aménagements de la rue de la Vendée, de la rue de Bretagne, de la rue de l'Anjou, et enfin de la rue de l'Étoile, la rue des Mauges va, à son tour, subir sa cure de jouvence.

Il s'agit de la rue la plus longue de la commune qui sera améliorée sur plusieurs plans. En premier lieu, la CAC va procéder au raccordement des égouts en séparatif sur les habitations du bourg comprises entre la rue des Charpentiers et au-delà de l'église.

Ensuite, elle fera toute la chaussée du rond point de la Poste jusqu'à la sortie de la commune après la ZAC du Martineau.

Dans cette perspective, il y a lieu, pour éviter toute autre intervention invasive sur cette rue, d'enfouir les réseaux aériens, (électricité, téléphone, etc), de la rue des Charpentiers jusqu'à l'impasse du Landreau. Dans le même temps, les réseaux aériens autour du carrefour du Bas St Léger seront traités de la même façon.

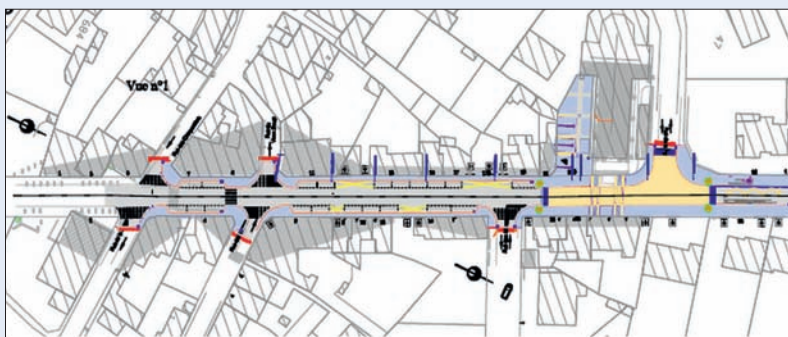
Ensuite, un programme de profilage de la rue sera effectué dans le souci d'améliorer cette longue et large rue propice à la vitesse. La sécurité de tous les usagers a été le leitmotiv pour l'élaboration de chaque zone. Une étude en concertation avec la CAC et la commune a abouti. Une commission communale spécifique à la rue des Mauges a été créée, dans laquelle des riverains ont été conviés. Le projet a été présenté le 2 décembre dernier aux habitants de St Léger lors d'une réunion publique.

En voici les principaux axes qui demandent encore à être validés.

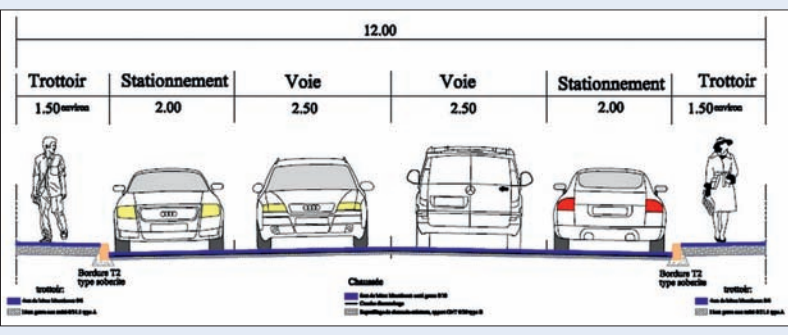
### Partie centre bourg.

Comme dans la rue entière, une voie de circulation de 2 X 2.50 m, avec de part et d'autre des stationnements latéraux, et des trottoirs permettant la libre circulation des piétons, poussettes et autres usagers.

Vue en plan coupe de la rue. Secteur hyper-centre vers Eglise.



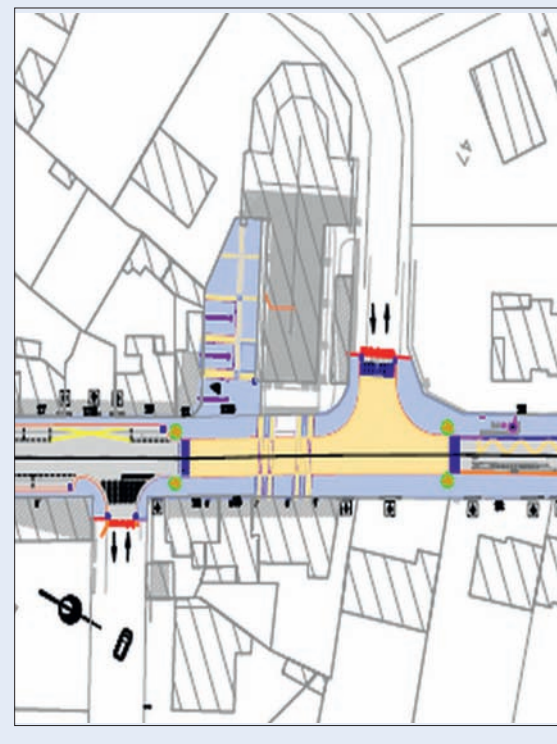
Profil en travers type. Partie centre-bourg Zone 30



### Partie place de l'Eglise.

Cet endroit a été traité de manière à donner un effet de parvis. Il s'agit d'un plateau surélevé piétonnier. L'arrêt de bus sera, en outre, adapté aux personnes à mobilité réduite.

Parvis de l'Eglise et arrêt de bus



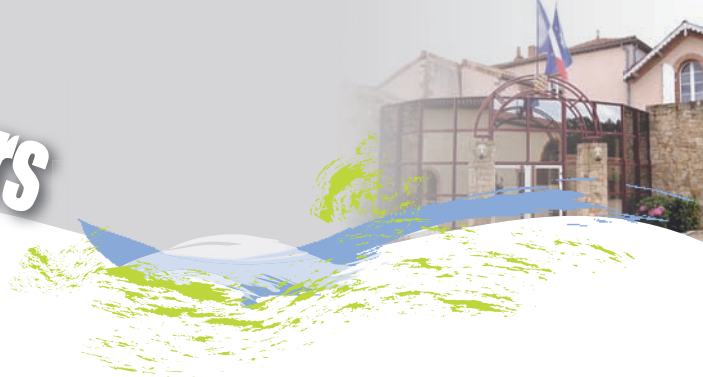








# Dossiers en cours



## ▷ PLANNING PRÉVISIONNEL DES TRAVAUX

Assainissement : avril 2011

Enfouissement réseaux aériens : septembre 2011

Aménagement voirie et éclairage : début 2012

## ▷ Montant global opération :

1 200 000 € dont :

- CAC 500 000 €

- SIEML 150 000 €

- Commune de Saint Léger 550 000 €

Compte tenu de l'importance de l'opération, le projet, pour la partie communale, est défini en une tranche ferme et deux tranches conditionnelles selon le budget disponible. Ces options ne concernent que la partie aménagement, la partie enfouissement des réseaux reste ferme pour ne plus avoir à détériorer la chaussée par des tranchées.

Le détail des tranches s'établit comme suit :

- Tranche ferme : Rond point de la Poste au carrefour de la Mairie.

- Tranche conditionnelle 1 : Carrefour de la Mairie au carrefour du Bas St Léger.

- Tranche conditionnelle 2 : Carrefour du Bas St Léger à la sortie de la commune.

## ▷ Quelques petits chantiers à réaliser en 2011 :

- **Eglise** : la 3<sup>ème</sup> tranche de travaux concernera la mise en sécurité des 2 rosaces
- **Passage Foyer/Cantine** : pour terminer cet ensemble, il reste les peintures des portes côté salle de sport.
- **Groupe scolaire** : suite au passage de la Commission de sécurité, il convient de mettre aux normes des locaux annexes.

## RUBRIQUE ÉCONOMIQUE

Aujourd'hui...

### Bar Le St Léger

Activités :

Bar, tabac, presse, carterie, confiseries, Cartes téléphoniques, articles pour fumeurs, Loto et jeux de grattage.

Horaires d'ouverture :

Les lundis, mercredis, jeudis :

06 h 30 – 20 h 00.

Le vendredi : 06 h 30 – 01 h 00.

Le samedi : 07 h 30 – 01h 00.

Le dimanche : 09 h 00 – 20 h 00.



Aujourd'hui...

### Le bar des Mauges

Activités : Bar, PMU

Horaires d'ouverture :

Semaine :

de 7H30 à 20H30 (selon nocturne pmu).

Samedis, dimanches et jours fériés :

de 8H00 à 20H00.

## LA GENDARMERIE COMMUNIQUE :

L'accueil physique de la Brigade de Gendarmerie de Cholet 46 boulevard Napoléon n'existe plus. Pour un dépôt de plainte, les St Légeois doivent se présenter à la Brigade de St Macaire en mauges, 20 boulevard du général de Gaulle du lundi au samedi 08h00-12h00 et 14h00-19h00 les dimanches et jours fériés 09h00 - 12h00 et 15h00 à 18h00.







# Infos diverses

## ▷ Immatriculation des cyclomoteurs d'occasion mis en circulation avant le 1<sup>er</sup> juillet 2004



Les propriétaires des cyclomoteurs d'occasion de moins de 50 cm<sup>3</sup> mis en circulation avant le 1<sup>er</sup> juillet 2004 doivent procéder à l'immatriculation de leur cyclomoteur et ce, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011, s'ils souhaitent circuler sur les voies publiques avec ces cyclomoteurs.

### Où immatriculer ces cyclomoteurs ?

Les propriétaires peuvent faire immatriculer leur cyclomoteur partout en France, quel que soit le lieu de domicile, auprès de la préfecture de leur choix.

Liste des pièces justificatives à fournir

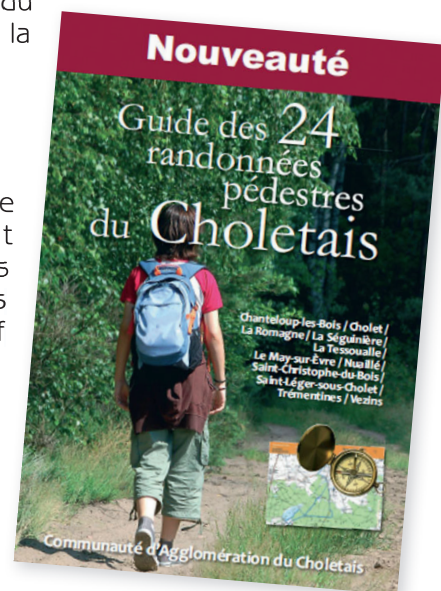
- la demande de certificat d'immatriculation,
- les justificatifs d'identité et d'adresse,
- le justificatif de propriété (certificat de cession ou facture établie par le vendeur),
- si l'usager ne dispose pas du certificat de conformité original, il doit présenter en lieu et place soit le duplicata du certificat de conformité délivré par le constructeur ou son représentant en France, soit la facture du véhicule (sous réserve qu'elle comporte au moins le genre, la marque, le type et le numéro d'identification du véhicule), soit l'attestation d'assurance (sous réserve qu'elle comporte au moins le genre, la marque, le type et le numéro d'identification du véhicule).

Afin de faciliter le traitement des demandes d'immatriculation en préfecture, les propriétaires de cyclomoteurs anciens sont invités, dans tous les cas, à se munir d'une attestation d'assurance du véhicule en cours de validité, complétée dans la mesure du possible de la présentation des attestations d'assurances des 3 années précédentes. Une attestation sur l'honneur certifiant la propriété du cyclomoteur peut le cas échéant être demandée par la préfecture.

## ▷ Guide des randonnées pédestres

A destination des randonneurs avertis, le guide se compose de 24 circuits, de 6 à 20 kms, qui permettent notamment de découvrir les paysages de bocage, les forêts et les lacs du choletais. Les présentations sont accompagnées de cartes IGN en couleur au 1/25000<sup>e</sup>, et d'un descriptif détaillé (distance, couleur du balisage, point de départ, intérêts, pourcentage de routes goudronnées...).

Ce guide, dans lequel vous pourrez découvrir le sentier St-Légeois long de 13 kms, est en vente au prix de 6 €, au Café/Tabac/Presse « le St-Léger », 7 rue des Mauges.



## ▷ PISTE DE SKATE BOARD

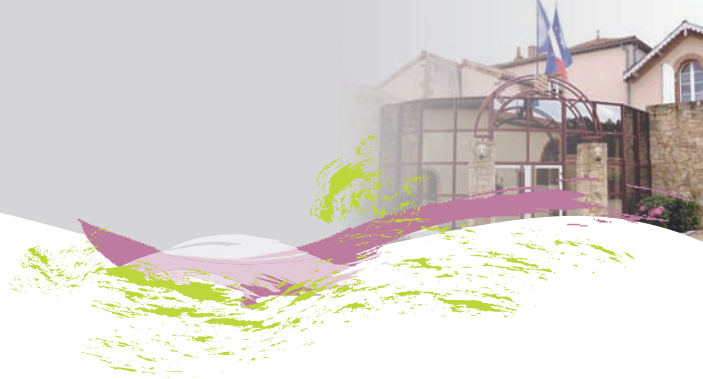


2 jeunes St-légeois ont déposé une demande pour la création d'une piste de skate board et rollers. En ce sens, un prochain sondage va être réalisé auprès des classes de cours moyens des écoles, de la Passerelle et de l'Espace jeunes en vue d'étudier son éventuelle réalisation.





# Histoire



## ▷ Saint LEGER - Du Bourg à la Commune

### Quatrième partie

Dans les mêmes temps était débattu le projet de transfert à Cholet de la Sous Préfecture de Beaupréau. Le Maire du May et son conseil doivent donner leur avis sur ce transfert. Ils votent contre.

Tout cela n'empêchait pas les habitants de Saint Léger de se distraire, de faire la fête et d'organiser leur «assemblée» chaque année, depuis un «temps immémorial». Cette «assemblée» avait lieu le Lundi de Pentecôte, journée traditionnellement fériée. Mais bizarrement, depuis quelques années (1844), ce jour était redevenu un jour de travail. L'assemblée n'avait plus lieu, causant un véritable préjudice aux commerçants du bourg (débits de boissons et auberges). Ce qui motiva la plainte des habitants et leur demande adressée au Maire du May pour être de nouveau autorisés à organiser l'assemblée le dimanche d'après l'ascension. Le conseil du May et son maire M. Brion - Sachet ont reconnu le bien fondé de ce souhait et donné leur accord.

Comme quoi tout est recommencement, le problème du Lundi de Pentecôte s'est également posé tout récemment ... c'est le jour du rassemblement des Saint Léger.

Saint Léger a toujours eu une vie associative très active, comme on a pu le voir à la lecture du Tome 3 des «Visages de St Léger». Nous avons cité le Société de pêche comme la plus ancienne. Pourtant bien avant existait une association dite «Société d'agrément» dont les statuts étaient déposés en Préfecture. En 1881, son Président Jacques Raimbault a demandé la modification des statuts afin de permettre l'adhésion à la Société de personnes n'habitant pas forcément la commune de Saint Léger.

Pour mener à bien le projet de création d'une commune rurale à Saint Léger, une commission de 12 membres élus avait été mise en place en vertu d'un arrêté du Préfet du 14 Décembre 1861.

Réunie le 3 Avril 1862 sous la présidence de Louis Dehargues, cette commission, dans une longue délibération adressée au Sous Préfet, expose les raisons qui font que la section de Saint Léger doit être distraite de la commune du May pour être érigée en une municipalité distincte.

### **Commune du May – section de Saint LEGER.**

Avis de la commission syndicale au sujet de l'érection de la section de Saint LEGER en commune.

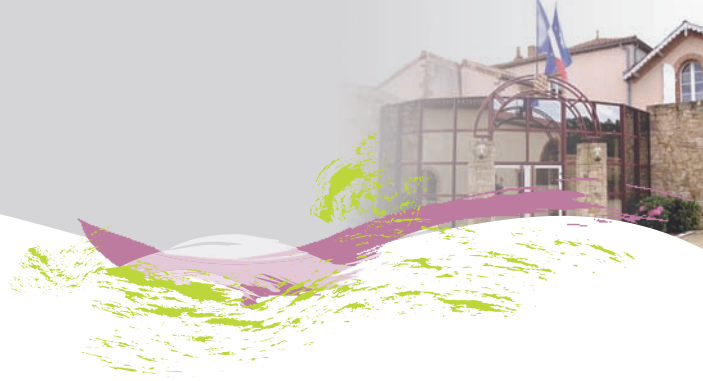
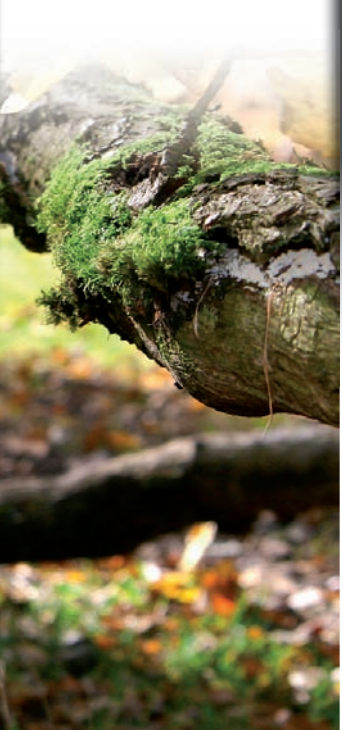
L'an 1862, le 3 Avril,

Vu la lettre de Monsieur le Sous Préfet de l'Arrondissement de Cholet du 25 Janvier dernier qui ordonne que les membres de la commission syndicale de la section de St LEGER, commune du MAY, élus le 19 Janvier même année, en vertu d'un arrêté de Monsieur le Préfet de Maine et Loire en date du 14 Décembre 1861, soient invités à se réunir à l'effet de nommer leur Président.

Les membres de cette commission étant réunis dans une salle de la Maison d'école. Étaient présents : Messieurs GOURAUD Louis, DEHARGUES Auguste, MORICET Constant, MERLET Jean Baptiste, DEHARGUES Félix, BARREAU Joseph père, BREMOND Augustin, MORAT Alexis, AUDUSSEAU Joseph, DAVID Jacques, ROUSSELOT Louis et BOUTRE Charles.

Ils ont élu pour Président Monsieur DEHARGUES Auguste. Il a déclaré la séance ouverte en donnant lecture de la lettre de Monsieur le Sous Préfet qui demande l'avis de la commission sur la distraction projetée par les habitants de la section de St LEGER, à l'effet d'obtenir que cette section soit distraite de la dite commune du MAY et érigée en municipalité distincte.





L'ouverture du dossier a montré tout d'abord aux membres de la commission quelle opposition dans l'enquête et la délibération du Conseil Municipal, (... manque une ligne). Les oppositions énoncées par Monsieur Jean RAIMBAULT, maire, demeurant commune du MAY, auxquelles ont adhéré 25 habitants seulement de la section du MAY et les seuls qui ont pris part à l'enquête contre la demande formulée des habitants de Saint LÉGER. Ces dites oppositions ne laisseraient pas que d'avoir une certaine gravité si les motifs allégués n'étaient pas futiles et mensongers pour ne pas dire ridicules.

- 1°. Attendu que si les opposants avaient examiné le plan de la commune, ils auraient vu que la majeure partie des métairies et bordages de la section de Saint LÉGER, tels que les quatre fermes du Pontereau, le petit et grand Landreau, deux au bas Saint LÉGER, deux à la Vacherie, quatre à Bifaumoine, etc. sont plus éloignées du MAY qu'en est le bourg de St LÉGER et avec de très mauvais chemins pour aller au chef-lieu.
- 2°. Ils disent : «Que beaucoup de métairies de la section du May sont plus éloignées du chef-lieu que ne l'est lui même le bourg de St LÉGER». La commission conclut, d'après cet argument, que le MAY est une très grande commune et qu'en perdant Saint LÉGER, elle restera encore une des plus belles communes de l'arrondissement et avec une population de plus de deux mille âmes.
- 3°. «Que les déplacements pour les publications, les mariages, les naissances, décès, le paiement des contributions, la rétribution scolaire n'exigent pas des démarches bien fréquentes au chef-lieu et ne peuvent pas causer une très grande gêne aux habitants de Saint LÉGER». Plus nous lisons de telles objections et moins la lumière se fait dans nos esprits; nous comprendrions de tels motifs s'ils n'étaient pas futiles et mensongers, car bien certainement des voyages aussi éloignés et incessants au chef-lieu, sont très gênants et dispendieux aux habitants de cette section pour accomplir leur devoir de citoyens.

**Fin de la quatrième partie (à suivre)**  
**Recherches et texte de M. Yves MEIGNAN**



### **LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION COMMUNIQUE : PORTES OUVERTES DE LA STEP**

La Communauté d'Agglomération du Choletais poursuit son vaste programme d'investissement des installations de traitement des eaux usées. La construction de la station d'épuration de Saint-Léger-sous-Cholet en est une nouvelle illustration.

Une matinée " Portes Ouvertes " de cette nouvelle infrastructure est proposée aux habitants de Saint-Léger-sous-Cholet **le samedi 29 janvier de 9h30 à 12h30 sur le site, lieu-dit le Chiron, route du May-sur-Evre.**

Des techniciens de la CAC et de la SAUR, exploitants, vous accueilleront pour vous faire découvrir non seulement l'édifice créé à Saint-Léger, mais plus largement la technicité et la complexité du traitement des eaux usées.

Venez nombreux visiter cette nouvelle station d'épuration !

